

N° CG 2008/I - 5^e/02
Séance du 14 DEC. 2007

LES RESSOURCES HUMAINES

Le Conseil Général,

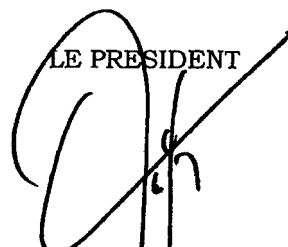
- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment son article 3,
- VU la loi n°90-1067 du 28 novembre 1990 et notamment son article 21,
- VU la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999, notamment son article 79-II,
- VU le décret n°2007-1597 du 12 novembre 2007 instituant une indemnité compensant les jours de repos travaillés,
- VU la délibération du Conseil Général n°2007/I-5^{ème}/03 du 15 décembre 2006 relative aux Ressources Humaines et portant inscription des crédits au Budget Primitif 2007,
- VU l'avis du Comité Technique Paritaire du 12 novembre 2007,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,
- VU l'avis de la commission de l'Administration Générale du 22 novembre 2007,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Inscrit au budget primitif 2008 des ressources humaines :
 - 7 700 € au titre des dépenses d'investissement ;
 - 81 912 517 € au titre des dépenses de fonctionnement ;
 - 1 656 893 € au titre des recettes ;

- Vote les subventions suivantes, incluses dans les dépenses de fonctionnement mentionnées ci-dessus :
 - 678 480 € pour l'ASPAD 68 ;
 - 210 000 € pour la Caisse Départementale de Retraites ;
 - 198 072 € pour les mutuelles constituées entre fonctionnaires auxquelles adhère le personnel départemental (dont 4 300 € pour la MDPH);
 - Approuve le tableau des effectifs tel qu'il figure en annexe 2 comprenant la création de 7 emplois d'adjoint technique de 1^{re} classe des établissements d'enseignement supplémentaires par rapport au rapport présenté ;
 - Autorise le renouvellement de l'engagement ou la revalorisation de la rémunération de quelques agents non titulaires conformément au tableau en annexe 3 ;
 - Autorise, en cas d'échec de la procédure de recrutement statutaire, le recrutement d'agents non titulaires :
 - sur la base de l'alinéa 5 de l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984, au vu des besoins des services, pour les emplois mentionnés dans l'annexe 4 ;
 - sur la base de l'alinéa 1er de l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984 pour pourvoir :
 - 1 emploi de rédacteur territorial
 - 2 emplois d'éducateur de jeunes enfants territorial
 - 1 emploi de rééducateur territorial
 - 9 emplois d'assistant socio-éducatif territorial
 - Permet l'attribution du logement de fonction situé au Centre Routier d'Ensisheim, dont l'adresse et le descriptif sont mentionnés dans le rapport, pour utilité de service moyennant redevance, aux titulaires de l'emploi d'agent d'exploitation.
- Le montant de cette redevance est fixé à 273.25 € par mois. Cette concession ne comporte aucun avantage accessoire;
- Autorise le Président à prendre l'arrêté individuel correspondant ;
 - Permet l'indemnisation des jours de repos travaillés et épargnés au Compte Epargne Temps prévue par le décret n°2007-1597 du 12/11/2007 ;
 - Autorise le Président à passer tous contrats, à prendre toutes décisions et à signer toutes conventions relatifs à la gestion du personnel et à la formation du personnel, pour les questions ne relevant pas de sa propre compétence ;
 - Autorise le Président à recruter, le cas échéant, des personnels vacataires pour des prestations de services ponctuelles ou pour l'exécution d'actes déterminés non continus dans le temps correspondant à des tâches précises et d'appliquer pour ces personnels le principe de la rémunération à la vacation après constatation du service fait.

LE PRÉSIDENT



Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstention

PROPOSITION DE MISE A JOUR DES EFFECTIFS THEORIQUES

ANNEXE 2

SITUATION OCTOBRE 2007	
Postes théoriques ouverts	2 936
Dont postes occupés selon détail ci-dessous	1 861
Titulaires	1 622
Non titulaires	170
Agents d'entretien de droit public	30
Agent d'entretien de droit privé	16
Apprentis	6
Contrat d'avenir	17
Dont postes non pourvus	1 075

NOUVELLE SITUATION	
Postes théoriques ouverts	3 016
Dont :	
Postes occupés	1 861
Postes non pourvus (dont 199 nouveaux postes)*	1 274
Parmi les 199 nouveaux postes :	
Création emplois nouveaux TOS	17
Création emplois DDE	82
Création emplois Service social gérontologique	33
Ajustement des postes non pourvus	119

* pour un besoin donné, plusieurs emplois d'un même cadre d'emplois peuvent être créés afin de permettre au moment du recrutement la prise en compte de la qualification et de l'expérience professionnelle du candidat retenu
IMPORTANT : les postes théoriques n'ont pour seul objectif que de permettre un éventuel recrutement dans un grade donné après décision du

Président du Conseil Général

POSTES PERMANENTS

GRADE	EFFECTIF BUDGETAIRE octobre 2007	POSTES OCCUPES PAR DES		POSTES VACANTS				POSTES EFFECTIVEMENT DISPONIBLES	PROPOSIT- DE CREAT-	PROPOSIT- D'AJUSTEMENT	NOUVEL EFFECTIF
		FONCTIONNAIRES	NON TITULAIRES	VACANTS	GAGES RECRUTEMENT	GAGES DETACHEMENT, CPE...	GAGES AVANCEMENTS				
CATEGORIE A											
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT	3	2	1	0	0	0	0	0	0	0	3
DIRECTEUR de la Cité de l'Enfance	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
ADMINISTRATEUR HORS CLASSE	9	1	2	6	0	2	0	4	0	0	9
ADMINISTRATEUR TERRITORIAL	6	0	0	6	0	2	1	3	0	0	6
DIRECTEUR TERRITORIAL	32	16	4	12	6	1	0	5	0	0	32
ATTACHE PRINCIPAL	37	4	3	30	14	2	8	6	0	0	37
ATTACHE TERRITORIAL	134	86	22	26	15	2	9	0	13	0	147
ATTACHE TERRITORIAL TNC 17H30/SEMAINE	1	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0
ATTACHE TERRITORIAL TNC 28H/SEMAINE	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
COORDINATRICE NON TITULAIRE (Attaché SVA)	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
SOUS TOTAL	226	111	34	81	35	9	18	18	13	1	238

GRADE	EFFECTIF BUDGETAIRE octobre 2007	POSTES OCCUPES PAR DES		POSTES VACANTS				POSTES EFFECTIVEMENT DISPONIBLES	PROPOSIT* DE CREAT*	PROPOSIT* D'AJUSTEMENT	NOUVEL EFFECTIF
		FONCTIONNAIRES		VACANTS	GAGES RECRUTEMENT	GAGES DETACHEMENT, CPE...	GAGES AVANCEMENTS				
		NON TITULAIRES	TITULAIRES								
CATEGORIE B											
REDACTEUR CHEF	31	18	0	13	3	0	0	9	1	0	31
REDACTEUR PRINCIPAL	41	28	0	13	3	0	0	10	0	0	41
REDACTEUR	131	94	0	37	9	1	1	11	16	0	123
SOUS TOTAL B	203	140	0	63	15	1	1	30	17	0	195
CATEGORIE C											
ADJOINT ADMINISTRATIF PPL 1ERE CL.	51	25	0	26	9	0	0	14	3	0	51
ADJOINT ADMINISTRATIF PPL 2EME CL.	91	51	0	40	5	1	1	34	0	0	91
ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1° CLASSE	142	106	0	36	12	1	1	14	9	0	133
ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2° CLASSE	214	153	0	61	32	5	5	0	24	0	214
ADJOINT ADMINISTRATIF 2° CLASSE. TNC 21 H/SEMAINE	1	0	0	1	0	1	1	0	0	0	1
ADJOINT ADMINISTRATIF 2° CLASSE. TNC 17 H30/SEMAINE	7	3	0	4	1	0	0	0	3	0	7
SECRETARE NON TIT. DE DROIT PUBLIC EN CDI	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
SOUS TOTAL C	507	338	1	168	59	8	8	62	39	0	498
SOUS TOTAL FILIERE ADMIN.	936	589	35	312	109	18	18	110	74	13	931

Le total nouvel effectif correspond à l'effectif budgétaire 2006 + les créations ou suppressions de postes

GRADE	EFFECTIF BUDGETAIRE octobre 2007	POSTES OCCUPES PAR DES		VACANTS	POSTES VACANTS			POSTES EFFECTIVEMENT DISPONIBLES	PROPOSIT* DE CREAT*	PROPOSIT* D'AJUSTEMENT	NOUVEL EFFECTIF
		FONCTIONNAIRES	NON TITULAIRES		GAGES RECRUTEMENT	GAGES DETACHEMENT, CPE...	GAGES AVANCEMENT				
CATEGORIE A											
ING. EN CHEF CLASSE EXCEPTION.	7	1	0	6	0	0	0	0	0	4	3
ING. EN CHEF CLASSE NORM.	18	4	1	13	8	0	0	0	0	0	18
INGENIEUR PRINCIPAL	48	22	4	22	9	0	0	6	0	0	48
INGENIEUR	70	30	15	25	15	0	0	7	0	0	70
SOUS TOTAL A	143	57	20	66	32	0	0	13	0	4	139
CATEGORIE B											
TECHNICIEN SUPERIEUR CHEF	24	11	1	12	5	0	0	0	0	0	24
TECHNICIEN SUP. PRINCIPAL	13	2	0	11	1	0	0	1	0	0	13
TECHNICIEN SUPERIEUR	39	22	6	11	7	1	1	0	3	0	42
CONTROLEUR EN CHEF	3	0	0	3	2	0	0	1	2	0	5
CONTROLEUR PPAL DE TRAVAUX	5	2	0	3	1	0	0	2	6	0	11
CONTROLEUR DE TRAVAUX	21	10	0	11	11	0	0	0	5	0	26
SOUS TOTAL B	105	47	7	51	27	1	1	4	16	0	121

FILIERE TECHNIQUE												
GRADE	EFFECTIF BUDGETAIRE octobre 2007	POSTES OCCUPES PAR DES			POSTES VACANTS				POSTES EFFECTIVEMENT DISPONIBLES	PROPOSIT' DE CREAT' D'AJUSTEMENT	PROPOSIT' D'AJUSTEMENT	NOUVEL EFFECTIF
		FUNCTIONNAIRES	NON TITULAIRES	VACANTS	GAGES RECRUTEMENT	GAGES DETACHEMENT, CPE...	GAGES AVANCEMENT					
CATEGORIE C												
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	51	8	0	43	7	0	1	35	0	30	21	
AGENT DE MAITRISE	50	18	0	32	27	0	1	4	2	0	52	
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1° CL.	20	2	0	18	0	0	1	17	0	10	10	
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2° CL.	24	4	0	20	2	1	1	16	0	10	14	
ADJOINT TECHNIQUE 1° CLASSE	27	3	0	24	23	0	1	0	88	0	115	
ADJOINT TECHNIQUE 2° CLASSE	102	45	0	57	1	1	0	55	0	40	62	
ADJOINT TECHNIQUE 2° CLASSE TNC 17H30/SEMAINE	1	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	
ADJOINT TECHNIQUE PPAL DE 1° CLASSE DES ETABL. D'ENSEIGN.	6	3	0	3	0	0	3	0	3	0	9	
ADJOINT TECHNIQUE PPAL DE 2° CLASSE DES ETABL. D'ENSEIGN.	25	19	0	6	0	0	6	0	0	0	25	
ADJOINT TECHNIQUE DE 1° CLASSE DES ETABL. D'ENSEIGN.	75	35	0	40	0	0	40	0	16	0	91	
ADJOINT TECHNIQUE DE 2° CLASSE DES ETABL. D'ENSEIGN.	458	384	41	33	0	0	0	33	0	0	458	
SOUS TOTAL C	839	521	41	277	60	2	54	161	109	91	857	
TOTAL FILIERE TECHNIQUE	1087	625	68	394	119	3	71	201	125	95	1117	

Le total nouvel effectif correspond à l'effectif budgétaire 2006 + les créations ou suppressions de postes

PROPOSITION DE MISE A JOUR DES EFFECTIFS

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
MCG

FILIERE SPORTIVE											
GRADE	EFFECTIF BUDGETAIRE octobre 2007	POSTES OCCUPES PAR DES		POSTES VACANTS				POSTES EFFECTIVEMENT DISPONIBLES	PROPOSIT° DE CREAT°	PROPOSIT° D'AJUSTEMENT	NOUVEL EFFECTIF
		FONCTION.	N. TITUL.	VACANTS	GAGES RECRUTEMENT	GAGES DETACHEMENT, CPE...	GAGES AVANCEMENT				
Educateur des APS 1° classe	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1
Educateur des APS 2° classe	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
SOUS TOTAL B	2	1	0	1	0	0	0	1	0	0	2
TOTAL FILIERE SPORTIVE	2	1	0	1	0	0	0	1	0	0	2

GRADE	EFFECTIF BUDGETAIRE octobre 2007		POSTES OCCUPES PAR DES FONCTIONNAIRES TITULAIRES		POSTES VACANTS			POSTES EFFECTIVEMENT DISPONIBLES	PROPOSIT DE CREAT- DE	PROPOSIT D'AJUSTEMENT	NOUVEL EFFECTIF
	FONCTIONNAIRES	NON TITULAIRES	VACANTS	GAGES RECRUTEMENT	GAGES DETACHEMENT , CPE...	GAGES AVANCEMENT					
CATEGORIE A											
MEDECIN HORS CLASSE	5	2	0	3	2	0	1	0	1	0	6
MEDECIN HORS CLASSE TNC 21/semaine	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1
MEDECIN HORS CLASSE TNC 14h/semaine	3	0	0	3	3	0	0	0	0	0	3
MEDECIN HORS CLASSE TNC 7h/semaine	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1
MEDECIN 1ERE CLASSE	21	9	5	7	3	1	1	2	0	0	21
MEDECIN 1ERE CLASSE TNC 2h15/ semaine	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
MEDECIN 1ERE CLASSE TNC 2h15/ semaine	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
MEDECIN 1ERE CLASSE TNC 14h/semaine	3	0	0	3	3	0	0	0	0	0	3
MEDECIN 1ERE CLASSE TNC 7/semaine	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1
MEDECIN 2EME CLASSE	8	3	3	2	2	0	0	0	1	0	9
MEDECIN 2EME CLASSE TNC 17/semaine	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	2
MEDECIN 2EME CLASSE TNC 14h/semaine	3	0	1	2	0	0	0	2	0	0	3
MEDECIN 2EME CLASSE TNC 28h/semaine	2	0	1	1	1	0	0	0	0	0	2
MEDECIN 2EME CLASSE TNC 17h30/semaine	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
MEDECIN 2EME CLASSE TNC 10h15/semaine	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1
MEDECIN 2EME CLASSE TNC 7h/semaine	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
MEDECIN 2EME CLASSE TNC 12h/semaine	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
SAGE FEMME CLASSE EXCEPTIONNELLE	5	1	0	4	2	0	2	0	0	0	5
SAGE FEMME CLASSE SUPERIEURE	11	8	0	3	2	0	1	0	1	0	12
SAGE FEMME CLASSE NORMALE	3	0	0	3	2	0	0	1	0	0	3
PSYCHOLOGUE HORS CLASSE	5	4	0	1	0	0	0	1	0	0	5
PSYCHOLOGUE DE CLASSE NORMALE	6	3	0	3	0	1	0	2	0	0	6
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE T.N.C.	1	0	0	1	0	1	0	0	0	0	1
CADRE DE SANTE	14	7	1	6	1	0	0	5	0	0	14
PUERICULTRICE CADRE DE SANTE	24	16	0	8	5	1	1	1	5	0	29
PUERICULTRICE CADRE SUP. DE SANTE	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2
PUERICULTRICE CLASSE SUPERIEURE	21	17	0	4	2	0	2	0	3	0	24
PUERICULTRICE HORS CLASSE	6	0	0	6	5	0	0	1	0	0	6
PUERICULTRICE CLASSE NORMALE	25	12	0	13	9	3	0	1	0	0	25
SOUS TOTAL A	177	85	15	77	44	7	8	10	13	1	189

FILIERE MEDICO-SOCIALE												
GRADE	EFFECTIF BUDGETAIRE octobre 2007	POSTES OCCUPES PAR DES		POSTES VACANTS				POSTES EFFECTIVEMENT DISPONIBLES	PROPOSIT DE GREAT	PROPOSIT D'AJUSTEMENT	NOUVEL EFFECTIF	
		FONCTIONNAIRES	NON TITULAIRES	VACANTS	GAGES RECRUTEMENT	GAGES DETACHEMENT 'CPE...	GAGES AVANCEMENT					
CATEGORIE B												
INFIRMIERE HORS CLASSE	3	0	0	3	0	0	0	0	3		3	
INFIRMIERE CLASSE SUPERIEURE	5	2	0	3	0	0	0	1	2		5	
INFIRMIERE CLASSE NORMALE TPS COMP.	12	4	0	8	1	0	0	0	7		12	
INFIRMIERE CLASSE NORMALE TNC 24h30	1	1	0	0	0	0	0	0	0		1	
SOUS TOTAL B	21	7	0	14	1	0	0	1	12	0	21	
CATEGORIE C												
AUXILIAIRE DE SOINS CHEF	1	1	0	0	0	0	0	0	0		1	
AUXILIAIRE DE SOINS PPAL DE 1° CLASSE	1	0	0	1	0	0	0	1	0			
AUXILIAIRE DE SOINS PPAL DE 2° CLASSE	1	0	0	1	0	0	0	0	1		1	
SOUS TOTAL C	3	1	0	2	0	0	0	1	1	0	2	
SOUS TOTAL MEDICO-SOCIALE	201	93	15	93	45	7	10	23	13	1	213	

FILIERE SOCIALE												
GRADE	EFFECTIF BUDGETAIRE octobre 2007	POSTES OCCUPES PAR DES			POSTES VACANTS			POSTES EFFECTIVEMENT DISPONIBLES	PROPOSIT. DE CREAT.	PROPOSIT. D'AJUSTEMENT	NOUVEL EFFECTIF	
		FONCTIONNAIRES	NON TITULAIRES	VACANTS	GAGES RECRUTEMENT	GAGES DETACHEMENT , CPE...	GAGES AVANCEMENT					
CATEGORIE A												
CONSEILLER SOCIO-EDUCATIF	37	23	0	14	11	2	2	1	0	13	0	50
SOUS TOTAL A	37	23	0	14	11	2	2	1	0	13	0	50
CATEGORIE B												
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF PPL	94	64	1	29	6	1	1	22	0	14	0	108
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF TEMPS COMP.	203	155	23	25	19	6	0	0	0	20	0	223
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF TNC 17h30	2	0	0	2	1	1	0	0	0	0	0	2
MONITEUR EDUCATEUR	17	10	0	7	0	1	0	0	6	0	5	12
REEDUCATEUR	2	0	0	2	1	0	0	0	1	0	0	2
EDUCATEUR CHEF DE JEUNES ENFANTS	4	2	0	2	1	0	0	1	0	1	0	5
EDUCATEUR PPL DE JEUNES ENFANTS	3	1	0	2	1	0	0	1	0	0	0	3
EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	7	4	0	3	1	0	0	0	2	0	0	7
SOUS TOTAL B	332	236	24	72	30	9	9	24	9	35	5	362
CATEGORIE C												
AGENT SOCIAL DE 2EME CLASSE	22	0	0	22	0	0	0	0	22	0	0	22
SOUS TOTAL C	22	0	0	22	0	0	0	0	22	0	0	22
SOUS TOTAL SOCIALE	391	259	24	108	41	11	31	25	31	48	5	434

FILIERE MEDICO-TECHNIQUE												
GRADE	EFFECTIF BUDGETAIRE octobre 2007	POSTES OCCUPES PAR DES		POSTES VACANTS			POSTES EFFECTIVEMENT DISPONIBLES	PROPOSIT DE CREAT	PROPOSIT D'AJUSTEMENT	NOUVEL EFFECTIF		
		FONCTIONNAIRES	NON TITULAIRES	VACANTS	GAGES RECRUTEMENT	GAGES DETACHEMENT , CPE...					GAGES AVANCEMENT	
CATEGORIE B												
VETERINAIRE HORS CLASSE	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	
VETERINAIRE 2EME CLASSE	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	
SOUS TOTAL A	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2	
CATEGORIE C												
ASSISTANT MEDICO-TECHNIQUE HORS CLASSE	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	
ASSISTANT MEDICO-TECHNIQUE CLASSE SUPERIEURE	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2	
ASSISTANT QUALIFIE DE CLASSE NORMALE	1	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1	
ASSISTANT MEDICO-TECHNIQUE CLASSE NORMALE	6	3	0	3	0	0	0	0	3	0	6	
SOUS TOTAL B	10	5	0	5	0	0	0	1	4	0	10	
CATEGORIE D												
SOUS TOTAL MEDICO-TECHNIQUE	12	7	0	5	0	0	4	1	0	0	12	

M117

PERSONNEL	EFFECTIF BUDGETAIRE octobre 2007	POSTES OCCUPES PAR DES		POSTES VACANTS				POSTES EFFECTIVEMENT DISPONIBLES	PROPOSIT- DE CREAT-	PROPOSIT- D'AJUSTEMENT	NOUVEL EFFECTIF
		FONCTIONNAIRES	NON TITULAIRES	VACANTS	GAGES RECRUTEMENT	GAGES DETACHEMENT, CPE...	GAGES AVANCEMENTS				
CATEGORIE A											
CONSERVATEUR EN CHEF	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
CONSERVATEUR 1ERE CLASSE	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1
CONSERVATEUR 2EME CLASSE	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
ATTACHE DE CONSERVATION	8	4	0	4	0	0	0	4	0	0	8
BIBLIOTHECAIRE	7	5	0	2	0	0	0	2	0	0	7
SOUS TOTAL A	18	11	0	7	0	0	0	7	0	0	18
CATEGORIE B											
ASSISTANT QUALIFIE HORS CL.	2	1	0	1	0	0	0	1	0	0	2
ASSISTANT QUALIFIE 1ERE CL.	5	3	0	2	0	0	1	1	0	0	5
ASSISTANT QUALIFIE 2EME CL.	9	8	0	1	0	0	0	1	0	0	9
ASSISTANT CONSERVATION H. CL.	5	3	0	2	1	0	1	0	0	0	5
ASSISTANT CONSERVATION 1° CL.	5	3	0	2	1	0	1	0	0	0	5
ASSISTANT CONSERVATION 2° CL..	9	3	0	6	2	0	0	4	0	0	9
SOUS TOTAL B	35	21	0	14	4	0	4	6	0	0	35
CATEGORIE C											
ADJOINT DU PATRIMOINE PPAL DE 1ERE CLASSE	4	2	0	2	1	0	1	0	0	0	4
ADJOINT DU PATRIMOINE PPAL DE 1ERE CLASSE	8	6	0	2	0	0	0	2	0	0	8
ADJOINT DU PATRIMOINE DE 1° CLASSE	4	1	0	3	0	0	0	3	0	0	4
ADJOINT DU PATRIMOINE DE 2° CLASSE	10	7	0	3	0	2	0	1	0	0	10
SOUS TOTAL C	26	16	0	10	1	2	1	6	0	0	26
SOUS TOTAL CULTURELLE	79	48	0	31	5	2	5	19	0	0	79

Le total nouvel effectif correspond à l'effectif budgétaires 2006 + les créations ou suppressions de postes

12/17

MCG

PERSONNEL NON TITULAIRE	EFFECTIF BUDGETAIRES octobre 2007	POSTES OCCUPES		TOTAL	POSTES VACANTS	POSTES A CREER	PROPOSITIONS D'AJUSTEMENT	NOUVEL EFFECTIF
		EMPLOIS DE NON TITUL.	EMPLOIS DE TITULAIRES					
AGENT D'ENTRETIEN DE DROIT PUBLIC	30	30	0	30	0	0	0	30
AGENT D'ENTRETIEN DE DROIT PRIVE	16	16	0	16	0	0	0	16
Apprenti	12	6	0	6	6	0	0	12
Contrat d'accompagnement à l'emploi	28	0	0	0	28	0	0	28
Contrat d'avenir	28	17	0	17	11	0	0	28
TOTAL	114	69	0	69	45	0	0	114

POSTES NON PERMANENTS

PERSONNEL NON TITULAIRE	Situation octobre 2007	POSTES OCCUPES		TOTAL	GAGES RECRUTE MENTS	POSTES VACANTS	PROPOSI DE CREATION	PROPOSITIONS D'AJUSTEMENT	NOUVEL EFFECTIF
		NON TITULAIRE	TITULAIRE						
EMPLOIS DE CABINET	8	3	0	3	0	5	0	0	8
ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2° CLASSE (besoin occasionnel et saisonnier) 3.2	57	17	0	17	0	40	0	0	57
ADJOINT TECHNIQUE DE 2° CLASSE - article 3 alinéa 2 (besoin occasionnel et saisonnier)	25	6	0	6	0	19	0	0	25
ADJOINT TECHNIQUE DE 2° CLASSE DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT - article 3 alinéa 2 (besoin occasionnel)	15	0	0	0	0	15	0	0	15
ATTACHE TERRITORIAL - article 3 alinéa 2 (besoin occasionnel et saisonnier)	5	2	0	2	0	3	0	0	5
INGENIEUR TERRITORIAL - article 3 alinéa 2 (besoin occasionnel et saisonnier)	3	0	0	0	0	3	0	0	3
ATTACHE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE - article 3 alinéa 2 (besoins occasionnel et saisonnier)	1	0	0	0	0	1	0	0	1

EXTRAIT DU TABLEAU GLOBAL

DETAIL DU TRANSFERT DU SERVICE SOCIAL GERONTOLOGIQUE

Grade	Propositions de créations
Conseiller socio-éducatif	8
Assistant socio-éducatif principal	5
Assistant socio-éducatif	20
TOTAL	33

pour un besoin donné, plusieurs emplois d'un même cadre d'emplois peuvent être créés afin de permettre au moment du recrutement la prise en compte de la qualification et de l'expérience professionnelle du candidat retenu.

pour mémoire :

52 agents du SSG seront transférés le 1/1/2008, pour certains grades, les postes sont déjà gagés étant donné qu'ils sont vacants.

postes vacants dans les effectifs et gagés pour le personnel du SSG :

attaché principal : 1

attaché : 1

Rédacteur principal : 1

Rédacteur : 1

Adjoint administratif ppal de 1ère classe : 1

Adjoint administratif ppal de 2ème classe : 1

Adjoint administratif de 1ère classe : 6

Adjoint administratif de 2ème classe : 16

Assistant socio-éducatif : 4

Synthèse des réajustements

Postes	Emplois creés	Ajustement postes non pourvus	Nouvel effectif
Administrative	13	18	931
Technique	125	95	1117
Sportive	0	0	2
Médico-sociale	13	1	213
Sociale	48	5	434
Médico-technique	0	0	12
Culturelle	0	0	79
Apprentis	0	0	12
Contrat d'accompagnement à l'emploi	0	0	28
Contrat d'avenir	0	0	28
Agent d'entretien de droit public	0	0	30
Agent d'entretien de droit privé	0	0	16
Emplois de cabinet	0	0	8
Attaché territorial - article 3.2	0	0	5
Attaché de conservation - article 3.2	0	0	1
Adjoint administratif de 2ème classe article 3.2	0	0	57
Ingénieur territorial - article 3.2	0	0	3
Adjoint technique de 2ème classe des établissements d'enseignement article 3.2 besoin occasionnel	0	0	15
Adjoint technique de 2ème classe article 3.2	0	0	25
TOTAL	199	119	3016

ANNEXE IV

DENOMINATION DE LA FONCTION	NATURE DES FONCTIONS	NIVEAU DE FORMATION	NIVEAU DE REMUNERATION INDICIAIRE SUR LA BASE DE L'EMPLOI OUVERT	DUREE MAXIMALE DU CONTRAT
1 CHARGE DE MISSION INSERTION	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à la mise en œuvre de la politique départementale d'insertion du Conseil Général à destination des familles et des adultes, notamment bénéficiaires du RMI ; - Contribuer aux missions inhérentes aux différents dispositifs d'insertion en vigueur sur le département, en collaboration avec une équipe plus particulièrement en charge de l'insertion de l'adulte ; - Assurer le suivi de la gestion des crédits d'insertion ; - Participer à l'évaluation régulière des organismes destinataires des subventions - Participer aux sessions de commissions et à des groupes de réflexion et de travaux ; - Animer le partenariat local afin de développer l'offre territoriale d'insertion. 	<p style="text-align: center;">- Bac +3</p>	<p>Référence au niveau de rémunération des grades d'attaché et attaché principal (entre 18 989.52 € et 42 604.08€) ou de conseiller socio-éducatif (entre 21 927.72 € et 29 926.20 €)</p>	<p style="text-align: center;">3 ans</p>

NB :Aux rémunérations indiciaires brutes indiquées ci-dessus (valeur au 1/02/2007), il convient d'ajouter l'indemnité de difficulté administrative, les primes versées au titre du régime indemnitaire mis en place par la délibération du Conseil Général du 5 décembre 2003 ainsi que la prime annuelle et le cas échéant l'indemnité de résidence et le supplément familial de traitement. Le niveau de rémunération retenu sera fonction de la formation et de l'expérience professionnelle du candidat retenu.